

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD  
OBJET

**Affectation du résultat  
2025 – Budget Principal  
Ville de Montereau**

N° D\_76\_2026 (Direction des Finances)

L'an deux mil vingt six, le 10 avril à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 03 avril deux mil vingt six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, M. ESPARRAGA, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire, M. BOURDY, Mme CAMACHO, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, Mme LEROY, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. VILLEMIN, Mme YANGO LONGUET, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, Mme DOIGNON, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : Mme BENADDA-SHRIDJ, représentée par Mme EL ABIDI, Mme DOURET représentée par M. ESPARRAGA, M. BAROUKH représenté par Mme DESANTE, M. VATONNE représenté par Mme BILLÉ

Secrétaire de séance : M. MALONGA



DATE  
D'AFFICHAGE

14 avril 2026

L'excédent de fonctionnement 2025 du Budget Principal Ville de Montereau doit être affecté avant l'élaboration du Budget Primitif 2026.

Le résultat de fonctionnement 2025 du Budget Principal Ville de Montereau s'élève à 5 870 124.71 €. Le solde d'exécution de la section d'investissement avec les restes à réaliser fait apparaître un besoin de financement de 894 218.11 €.

Il est proposé d'affecter cet excédent de 5 870 124.71 € :

- en investissement au 1068 pour un montant de 894 218.11 € pour couvrir le besoin de financement après restes à réaliser
- en fonctionnement au 002 pour un montant de 4 975 906.60 €.

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

31

votants

35

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 08 avril 2026 ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à la MAJORITÉ (7 contre : Mme BILLÉ – Mme DESANTE – M. DEYDIER - Mme DOIGNON – M. BAROUKH représenté par Mme DESANTE – M. VATONNE représenté par Mme BILLÉ – Mme DJILALI)**

- **D'AFFECTER** l'excédent de fonctionnement 2025 d'un montant de 5 870 124.71 € au Budget Primitif 2026 aux comptes :

**1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé :**  
Pour un montant de 894 218.11 €.

**002 – Excédent reporté :**  
Pour un montant de 4 975 906.60 €.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

*James Chéron*  
James CHERON